

Petit-déjeuner gratuit à l'école : Le Tréport maintient le dispositif malgré l'arrêt des aides



Le dispositif du petit-déjeuner à l'école est maintenu par la ville du Tréport, malgré le désengagement de l'État. (Photo Ville du Tréport)

Pourquoi la commune du Tréport choisit-elle de financer seule les petits-déjeuners scolaires ? Une décision qui suscite la colère du maire après le retrait soudain de la subvention de l'État.

Les élèves volontaires de l'école élémentaire LDM, au Tréport, continueront de se voir offrir le petit-déjeuner avant les cours. Comme c'est le cas chaque année depuis janvier 2022. Sauf que la mesure est désormais entièrement financée par la commune. Et le maire, Laurent Jacques, a bien du mal à avaler la décision de l'État de lui retirer sa subvention : 1,30 euro par petit-déjeuner et par jour.





Des petits-déjeuners sont servis avant la classe aux élèves volontaires de l'école LDM, par cycles.
(Photo d'archives)

Car elle aurait pu conduire à la suppression de ce « dispositif, bénéfique pour la santé, et qui permet de lutter contre la précarité des familles ». Et l'édile de citer un courrier de l'académie de Rouen, « reçu le vendredi juste avant la rentrée », lui annonçant la mauvaise nouvelle : « Dans un contexte budgétaire contraint (...) votre commune ne pourra plus bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation nationale. »

Celle-ci contribuait à l'achat par la ville d'une partie des denrées et à la mobilisation du personnel. « On nous coupe les vivres ! », accuse l'édile. Qui affirme n'avoir reçu aucune explication concrète. « En plus, ce sont des économies de bout de chandelle », s'agace Laurent Jacques, qui évalue la subvention entre 7 et 9000 euros par an.

Cependant, la municipalité maintient ce dispositif en prenant à sa charge le coût total, soit environ 12 000 euros. « Pour participer à l'éducation à l'alimentation et à la lutte contre la précarité », insiste Laurent Jacques, dans un message aux habitants. À partir de la Toussaint, les écoliers volontaires pourront prendre, avant d'aller en classe, un petit-déjeuner complet et équilibré, avec un laitage, des céréales, un fruit. « Nous travaillons par groupe de classes, chaque enfant est invité sur deux cycles, non consécutifs. Et s'il y a une fratrie, les frères et sœurs peuvent venir en même temps », indiquent les services de la Ville. « Ceux qui ne mangeaient pas le matin, « par manque d'appétit ou par manque de moyens pour certains, peuvent commencer leur journée l'estomac plein », souligne le maire.

« Resserrement » des critères

Le ministère de l'Éducation nationale rappelle qu'il porte ce dispositif, lancé en 2019, avec la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP). Il reconnaît « un resserrement » des critères d'attribution de la subvention, cette année. « Sont éligibles

toutes les écoles (dès lors qu'elles étaient déjà intégrées au dispositif l'an dernier, NDLR) relevant de l'éducation prioritaire avec moyens renforcés (REP+) et toutes celles, relevant de l'éducation prioritaire ou non, qui avaient mis en place un rythme hebdomadaire de distribution de petits-déjeuners d'au moins 4 jours. »

La directrice académique des services de l'éducation nationale (Dasen) de [Seine-Maritime](#), Dominique Fis, confirme. Elle rappelle qu'en 2024-2025, 288 000 petits-déjeuners ont été servis dans 75 écoles de 20 communes différentes. Et indique qu'en fonction des nouveaux critères nationaux, 11 collectivités, dont celle du Tréport, n'ont plus droit à une aide, « car tous les niveaux de classes ne bénéficient pas du dispositif quotidiennement », précise son cabinet.

Mais la Dasen assure que le montant des subventions distribuées dans le département va peu évoluer, et représentera encore 90 % du montant précédent, qui était de 374 000 euros. [Dieppe](#), par exemple, reçoit une aide de 140 000 euros. « Ce n'est pas qu'une question d'économies, insiste-t-elle. Le but de la mesure est d'offrir un petit-déjeuner tous les jours aux enfants. » Pour elle, c'est un retour aux objectifs de départ, qui étaient de soutenir les territoires avec des difficultés sociales.